

La Camera di Commercio Italo-Lussemburghese fête ses 20 ans

Un bilan très positif

La «Camera di Commercio Italo-Lussemburghese» (CCIL) est une asbl luxembourgeoise qui existe depuis 20 ans. Au fil de ces années, elle est devenue incontournable pour les acteurs économiques, italiens ou luxembourgeois, désirant profiter des échanges commerciaux entre les deux pays.

La CCIL est bien connue par le grand public, surtout parce qu'elle organise «Italia Dimensione 2000», salon dédié aux produits originaires d'Italie qui se tient tous les deux ans dans les locaux de Luxexpo, ainsi que pour sa participation régulière aux Foires de Printemps, d'Automne et au Salon du Tourisme.

Toutefois, elle est davantage connue par les professionnels et les entreprises qui, chaque jour, lui soumettent des questions spécifiques d'ordre commercial, juridique ou financier: il s'agit d'une partie du travail que la CCIL assure au jour le jour, grâce à une équipe bien rôdée de 10 personnes sous la direction de Luisa Castelli, sa Directrice.

Un prix pour Pierre Gramegna

Somme toute, c'est un bilan très positif qui a été fête hier au Cercle Munster, en présence de l'Ambassadeur d'Italie Raffaele de Lutio, de Fabio Morvilli, Président de la CCIL, d'Edoardo Garrone, Vice-Président de «Confindustria» (la



De g. à d., l'Ambassadeur Raffaele de Lutio, Edoardo Garrone, Pierre Gramegna, Luisa Castelli et Fabio Morvilli

Photo: F. Aussems

Confédération des Industriels Italiens) et de Pierre Gramegna, Directeur Général de la Chambre de Commerce du Luxembourg, ainsi que membre du Conseil d'Administration de la CCIL.

C'était l'occasion de remercier ce dernier avec un «prix de reconnaissance» pour sa contribution au succès de la CCIL et pour souligner son rôle dans le développement des relations économiques et commerciales entre Italie et Grand-Duché. «La CCIL a voulu ainsi rendre hommage à Pierre Gramegna pour sa collabora-

tion, devenue de plus en plus étroite et dynamique grâce à sa double fonction de Directeur de la Chambre de Commerce du Grand-Duché et Administrateur de notre Association» nous a dit Luisa Castelli.

La CCIL, fondée le 21 mai 1990 et reconnue officiellement par le Gouvernement italien depuis 1992, fait partie du réseau des 75 chambres de commerce italiennes à l'étranger réparties dans 50 pays, ainsi que du système des chambres de commerce en Italie. «La CCIL a plus de 200 membres, surtout des

entreprises italiennes établies au Luxembourg et des entreprises luxembourgeoises. Pour les entreprises italiennes désirant s'implanter au Luxembourg, la difficulté immédiate est la langue, car ces entreprises sont surtout de petites entreprises familiales, viennent ensuite des différences d'ordre juridique qui rendent difficile une implantation définitive», conclut Fabio Morvilli, qui voit dans l'avenir l'élargissement du champ d'action de la CCIL dans la Grande Région.